

**CAMILLE**  
AVOCATS  
42 RUE DES FILATIERS – 31000  
TOULOUSE  
TEL : 05.61.55.39.39 – FAX :  
05.61.32.60.41  
avocats@scp-camille.com  
Case 49

AFF : CREDIT DU NORD/XXX  
DOS N°: 150789 – RE BDC  
Le 4 août 2017

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
DE TOULOUSE**

**CAHIER DES  
CONDITIONS DE VENTE**

**SAISIE IMMOBILIERE**

**Article R 322-10  
du Code des procédures  
civiles d'exécution**

**À LA REQUÊTE DE :**

**LA BANQUE COURTOIS**, Société Anonyme au capital de 17.383.880 €uros, dont le siège social est 33, Rue de Rémusat, BP 40107 à TOULOUSE CEDEX (31001), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 302.182.258, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,

Créancier poursuivant, élisant domicile à la SCP CAMILLE ET ASSOCIES, Société Civile Professionnelle d'Avocats inscrite au Barreau de Toulouse, dont le siège social est 42 rue des Filatiers, 31000 TOULOUSE (Tél. : 05.61.55.39.39 - Fax : 05.61.32.60.41) - Case Palais n° 49, représentée par **Maître Jérôme CARLES**, Avocat Associé, lequel se constitue sur les présentes et leurs suites.

**CONTRE :**

XXX

Débitrice saisie

**PROCÉDURE**

**En vertu de :**

- La copie exécutoire d'un acte reçu en l'Etude de Maître Pierre MALBOSC, Notaire Associé de la SCP MALBOS FARGE à SAINT SULPICE SUR LEZE (31), en date du 25 novembre 2005 contenant prêt par la BANQUE COURTOIS à XXX de la somme de 398.000 Euros au taux de 3,10 % l'an sur 180 mois,
- Une inscription de privilège de prêteur de deniers publiée au Service de la Publicité Foncière de MURET le 19 décembre 2005, Vol. 2005 V n° 4460, à effet jusqu'au 25 novembre 2022 ;
- Une inscription d'hypothèque judiciaire provisoire publiée au Service de la Publicité Foncière de MURET le 13 octobre 2016, Vol. 2016 V n° 3144 ;
- Une inscription d'hypothèque judiciaire définitive publiée au Service de la Publicité Foncière de MURET le 5 décembre 2016, Vol. 2016 V n° 3745, à effet jusqu'au 5 décembre 2020 ;
- Un commandement de payer valant saisie signifié le 23 mai 2017 et publié au Service de la Publicité Foncière de MURET, le 18 juillet 2017, Volume 2017 S n° 27.

**DECOMPTE DES SOMMES DUES  
SELON DECOMPTE PROVISOIEMENT ARRETE AU 11/05/2017**

*En vertu du prêt n° 50608513602 du 398.000 € du 9/08/2005 :*

! Echéance(s) impayée(s) : 33.403,15 €

! Intérêts de retard sur échéance au taux EURIBOR 3 mois + 1 % du 25/05/2014 au 11/05/2017 :	1.025,12 €
! Capital restant dû :	201.930,23 €
! Intérêts de retard sur échéance au taux EURIBOR 3 mois + 1 % du 25/05/2014 au 11/05/2017 :	6.196,97 €
! Indemnité de 8 % :	16.352,81 €
! Intérêts de retard sur échéance et capital du 14/08/2015 jusqu'au règlement définitif :	mémoire
! Frais exposés et à exposer :	mémoire
<b>TOTAL (outre mémoire) :</b>	<b>258.908,28 €</b>

### **ACTES POSTERIEURS A LA DELIVRANCE DU COMMANDEMENT**

La sommation au débiteur saisi de prendre connaissance du cahier des conditions de vente, avec assignation pour l'audience d'orientation fixée au 19 octobre 2017 a été signifiée le 11 septembre 2017 par exploit de la SCP MONTANÉ PICHON-MONTANÉ IACONO DI CACITO, Huissier de Justice à TOULOUSE.

La dénonce aux créanciers inscrits du commandement de payer valant saisie avec assignation pour l'audience d'orientation du 19 octobre 2017 a été signifiée le 11 septembre 2017 par exploit de la SCP MONTANÉ PICHON-MONTANÉ IACONO DI CACITO, Huissier de Justice à TOULOUSE.

### **DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE SAISI**

Il s'agit de diverses parcelles de terres situées sur la commune de **SAINT ELIX LE CHATEAU (31430)**, cadastrées sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE		
			HA	A	CA
B	32	Le Vignoble	1	0	82
B	33	Le Vignoble	0	67	60
B	34	Le Vignoble	0	28	50
B	38	Le Vignoble	0	6	50
B	39	Le Vignoble	0	13	40
B	40	Le Vignoble	0	18	10
B	42	Le Vignoble	0	17	30
B	46	Le Vignoble	0	36	18
B	47	Le Vignoble	0	16	10
B	48	Le Vignoble	0	21	40
B	118	Le Vignoble	0	96	20
B	119	Le Vignoble	0	23	0
B	120	Le Vignoble	0	24	90
B	135	Le Vignoble	0	20	82
B	136	Le Vignoble	0	8	28
B	137	Le Vignoble	0	32	60
B	138	Le Vignoble	0	18	37
B	139	Le Vignoble	0	26	60
B	140	Le Vignoble	0	27	70
B	426	Pichet	0	86	0
<b>TOTAL :</b>			<b>6</b>	<b>90</b>	<b>37</b>

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE		
			HA	A	CA
B	31	Le Vignoble	0	47	00

B	43	Le Vignoble	0	20	10
B	44	Le Vignoble	0	22	00
B	65	Le Vignoble	0	38	80
B	66	Le Vignoble	0	28	00
B	117	Le Vignoble	0	13	40
B	121	Le Vignoble	0	31	70
B	134	Le Vignoble	0	20	10
<b>TOTAL :</b>			<b>2</b>	<b>21</b>	<b>10</b>

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

La présente désignation a été établie suivant procès-verbal descriptif de la SCP MONTANÉ PICHON-MONTANÉ IACONO DI CACITO, Huissier de Justice à TOULOUSE, en date du 16 août 2017 ci-après annexé.

### ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

La partie saisie est devenue propriétaire desdits biens suivant acte reçu en l'Etude de Maître Pierre MALBOSC, Notaire à SAINT SULPICE SUR LEZE (31) susnommé, en date du 25 novembre 2005, publié au Service de la Publicité Foncière de MURET le 19 décembre 2005, Vol. 2005 P n° 7102.

En outre,

**Concernant les parcelles B 39 et B 120 :** la partie saisie est devenue propriétaire desdits biens suivant acte reçu en l'Etude de Maître Pierre MALBOSC, Notaire à SAINT SULPICE SUR LEZE (31), en date du 25 novembre 2005, publié au Service de la Publicité Foncière de MURET le 19 décembre 2005, Vol. 2005 P n° 7114.

**Concernant les parcelles B 31 – B 43 à 44 – B 65 à 66 – B 117 – B 121 et B 134 :** la partie saisie est devenue propriétaire selon acte d'échange reçu en l'Etude de Maître Pierre MALBOSC, Notaire à SAINT SULPICE SUR LEZE (31), en date du 19 février 2008, publié au Service de la Publicité Foncière de MURET le 1<sup>er</sup> avril 2008, Vol. 2008 P n° 2165.

### SERVITUDES

Néant.

### BAUX

Néant.

### MISE À PRIX

50.000 €  
(cinquante mille euros)

### Pièces jointes :

- ☞ Commandement de payer valant saisie en date du 23/05/2017
- ☞ Etat hypothécaire sur formalité
- ☞ Assignation au débiteur saisi en date du 11/09/2017

↵ Procès-verbal descriptif de la SCP MONTANE PICHON-MONTANE  
IACONO DI CACITO en date du 16/08/2017

Toulouse, le